

Petite méditation, à partir de Luc10.29-37

Aider mon collègue

Jésus reprit : « Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho, il tomba sur des bandits qui, l'ayant dépouillé et roué de coups, s'en allèrent, le laissant à moitié mort.

31 Il se trouva qu'un prêtre descendait par ce chemin ; il vit l'homme et passa à bonne distance.

32 Un lévite de même arriva en ce lieu ; il vit l'homme et passa à bonne distance.

33 Mais un Samaritain qui était en voyage arriva près de l'homme : il le vit et fut pris de pitié.

34 Il s'approcha, banda ses plaies en y versant de l'huile et du vin, le chargea sur sa propre monture, le conduisit à une auberge et prit soin de lui.

35 Le lendemain, tirant deux pièces d'argent, il les donna à l'aubergiste et lui dit : Prends soin de lui, et si tu dépenses quelque chose de plus, c'est moi qui te le rembourserai quand je repasserai.

36 Lequel des trois, à ton avis, s'est montré le prochain de l'homme qui était tombé sur les bandits ? »

37 Le légiste répondit : « C'est celui qui a fait preuve de bonté envers lui. » Jésus lui dit : « Va et, toi aussi, fais de même. »

C'est l'histoire de quelqu'un qui apporte son aide à un autre homme. Rien d'extraordinaire !

Mais pourquoi donc cette histoire du « Bon Samaritain » est-elle si connue et tant enseignée ?

En fait, cette attitude exemplaire de l'étranger pas fréquentable nous interpelle et puis, sans se l'avouer on se reconnaît aussi dans celle du prêtre et du lévite.

Quelle relation avec notre monde du travail ?

Nous connaissons tous des collègues qui souffrent, qui sont dans la peine, au bord du chemin de la vie, privée ou professionnelle.

Mais le travail nous occupe, on n'a pas le temps.

Et puis celui qui souffre est mal vu, il ne remplit pas ses objectifs, il est contagieux, il ne faudrait pas que ça me porte préjudice, si on me voit avec lui que va-t-on penser ?

Après tout on ne peut pas avoir de relation amicale avec un collègue il faut séparer vie privée et vie professionnelle et puis, l'entreprise n'est pas là pour faire du social.

En quoi sa situation personnelle me concerne-t-elle ?

Ce passage de l'écriture nous engage à être le prochain de tous, même ceux avec qui « les usages » nous demandent rester dans un certain cadre – professionnel.

Un collègue souffre ; je passe ou je m'arrête ?

La réponse est évidente : aller au bout de l'aide. Ne pas s'arrêter au statut des personnes, à l'esprit de compétition qui entache notre relation, mettre de côté pour un instant les objectifs et la pression du temps.

Ce ne sera pas du temps perdu.

Mon attitude va aussi modifier les relations entre tous, une ambiance nouvelle va régner, une solidarité va s'établir, on se rapproche du Royaume ...

Ne pas considérer non plus les niveaux hiérarchiques différents (prêtre ou lévite), d'être un chef ne m'empêche pas d'agir face à la souffrance de l'autre ; la valeur d'un homme ne se mesure pas à son statut.

Trois personnes passent devant l'homme à terre, les trois le voient (v31, 32, 33) une seule est saisie de compassion, une seule s'arrête et s'occupe de lui.

Soyons celle-là !